

Rép.—Ad I. Les *Rubricæ Missæ*, part. 2. tit XII, n. 6. disent seulement que le prêtre *eo modo, quo venerat, redit ad Sacristiam, interim dicens antiphonam Trium puerorum et Canticum: Benedicite*. Beaucoup d'auteurs, entre autres De Herdt, (*Sacræ Liturgiæ Praxis Juxta Ritum Romanum*, tom. I, part. 2, n. 294, p. 370, éd. 10e) qui cite Gavantus et Merati *in Rub. Miss.*, part. 2, tit. XII, n. 6, disent: *Sepositis vestibibus, tandem licet non præscribatur, convenit tamen ut manus abluat in reverentiam S. Sacramenti, antequam res profanas cum iisdem contractet. Hæc ablutionis aqua in sacramentum projici deberet...*

Par contre, Diana, part. 10, tract. 12, resp. 19, Hippolyte a Portu, de *Miss. priv.* rub. 6, et d'autres auteurs disent que le prêtre ne doit pas se laver les mains, et ils en apportent deux raisons. La première est que le prêtre s'est déjà lavé les doigts à l'ablution après la communion et qu'ainsi ses mains ont déposé *illud esse sacrum quod habebant ex contactu Sacramenti*. L'autre raison est que les Rubriques, auxquelles il semble que l'on ne doive rien ajouter, *prorsus silent de hoc ritu*.

Notons tout d'abord, avec tous les auteurs de théologie morale quand ils parlent des rubriques de la messe: *Omittere lotionem post Missam, nullum erit peccatum*. (Cf. Gury-Ferreres, 2, (1919) t. 2, n. 519, p. 304; S. Alphonsus, n. 409; Croix, n. 413; Gasparri, *Tr. Can. de S. Eucharistia*, vol. 2, n. 843, p. 152). Le Père Haegy, dans son Cérémonial de 1902, t. I, p. 309, n. 137, disait: "Le prêtre se lave les mains, si c'est l'usage". Et nous pensons qu'ici au Canada c'est l'usage. Cependant cet usage est-il vraiment selon l'esprit de l'Eglise? Si nous consultons saint Thomas, nous serions portés à répondre que non. Dans sa Somme, p. 3, q. 83, a. 5, ad. 1. il pose des principes sur le lavement des mains à la messe qui se fait, dit-il, *propter reverentiam hujus sacramenti*. Et il explique: *Primo quidem quia aliqua pretiosa tractare non consuevimus nisi manibus ablutis... Secundo propter significationem quia... extremitatum ablutio significat emundationem etiam a minimis peccatis*. Et ceci est tout naturel. On se lave les mains pour les purifier, et cela signifie la puri-